

YVRENCH
Carte Communale

Approbation

PLAN DE ZONAGE

ECHELLE : 1 / 5000

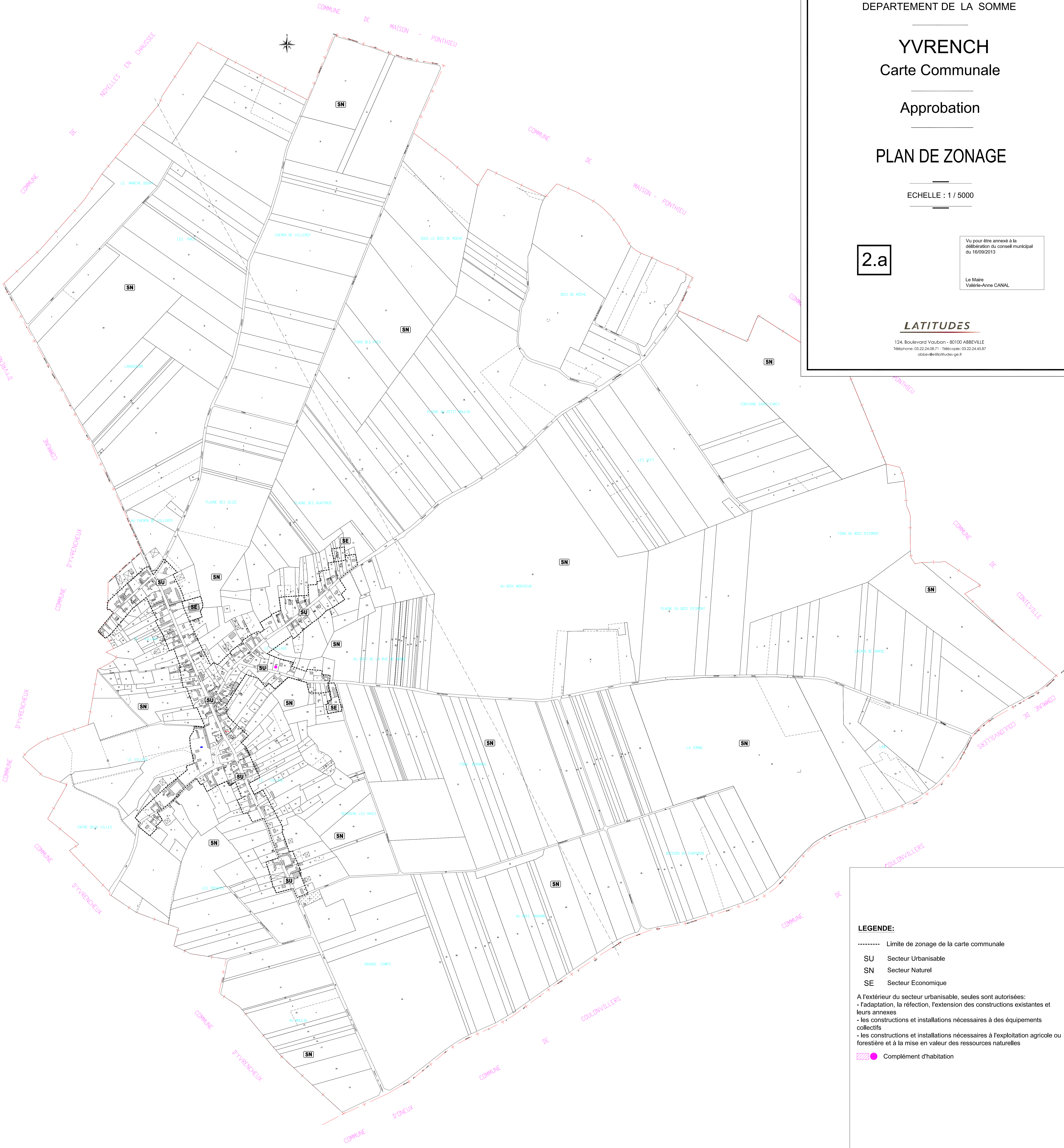
2.a

Vu pour être annexé à la
délibération du conseil municipal
du 16/09/2013

Le Maire
Valérie-Anne CANAL

LATITUDES

124, Boulevard Vauban - 80100 ABBEVILLE
Téléphone: 03.22.24.06.71 - Télécopie: 03.22.24.45.87
abbreville@latitudes-ge.fr



LEGENDE:

----- Limite de zonage de la carte communale

SU Secteur Urbanisable

SN Secteur Naturel

SE Secteur Economique

A l'extérieur du secteur urbanisable, seules sont autorisées:
- l'adaptation, la réfection, l'extension des constructions existantes et leurs annexes
- les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs
- les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles

Complément d'habitation